



## Communiqué de presse

21/05/2026

### **La Fondation pour la mémoire de l'esclavage remet au Président de la République une plaque rappelant le lien entre le Palais de l'Élysée et l'esclavage colonial français.**

Le 21 mai 2026, à l'occasion de la cérémonie pour le 25<sup>ème</sup> anniversaire de la loi « Taubira » portant reconnaissance de la traite et de l'esclavage comme crime contre l'humanité, la FME remettra au Président de la République une plaque rappelant que la construction du Palais de l'Élysée a été financée par des capitaux liés à la traite et au commerce esclavagistes.

L'Hôtel d'Evreux, aujourd'hui le Palais de l'Élysée, a été construit à partir de 1718 par l'architecte Armand-Claude Mollet pour Louis-Henri de La Tour d'Auvergne, comte d'Évreux, qui avait épousé en 1707 Marie-Anne Crozat, alors âgée de 11 ans, fille du financier Antoine Crozat. Ce dernier, qui passait à l'époque pour être l'homme le plus riche du Royaume de France, a été sous le règne de Louis XIV le principal financeur du développement de l'économie esclavagiste dans les colonies françaises d'Amérique : il était impliqué dans la traite esclavagiste depuis l'Afrique, dans le commerce du tabac récolté dans les plantations des Antilles, dans l'implantation de la culture de la canne à sucre à Saint-Domingue (aujourd'hui Haïti), dans le développement de la nouvelle colonie de la Louisiane française...

Son immense fortune lui a permis de constituer une dot considérable pour le mariage de sa fille, représentant plus de 1 500 000 livres, auquel il avait ajouté le comté de Tancarville en Normandie. C'est en revendant ce comté pour 732 000 livres au financier John Law que Louis-Henri de La Tour d'Auvergne a pu acquérir un terrain sur le marais des Gourdes à Paris et y débiter la construction de l'hôtel particulier qui deviendra le Palais de l'Élysée, siège de la présidence de la République depuis 1848.

En rappelant cet aspect méconnu de l'histoire de ce lieu hautement symbolique de la France de l'Ancien Régime à la République, la FME veut souligner la place majeure que l'esclavage a occupée dans notre histoire, de 1626 à 1848. D'une part parce que l'esclavage colonial a été le cœur d'un système économique, politique et social qui a conféré à la France une puissance mondiale dont les effets se sont fait sentir sur tout son territoire, qui a asservi 4 millions de personnes et qui a donné naissance à une idéologie raciale dont les effets monstrueux continuent de s'exercer aujourd'hui. D'autre part parce que les combats pour mettre fin à ce système, menés d'abord par les esclaves eux-mêmes et qui n'ont jamais cessé, ont contribué à façonner les valeurs de liberté, d'égalité et fraternité que la République entend porter en France et dans le monde.

Alors que le Président de la République doit présider en ce jour une cérémonie pour marquer le 25<sup>ème</sup> anniversaire de la loi Taubira, la FME appelle à faire de l'acte de reconnaissance que cette loi a posé il y a 25 ans un outil au service de la réparation des héritages que ce passé nous a légués, en outre-mer, dans la société française tout entière et dans les relations entre la France et ses anciennes colonies.

## Texte de la plaque remise au Président de la République

Initialement édifié à partir de 1718 comme l'hôtel du Comte d'Evreux (Louis-Henri de la Tour d'Auvergne, 1679-1753), le cœur historique du Palais de l'Élysée a été financé par la fortune d'Antoine Crozat (1655-1738), son beau-père, amassée lorsqu'il était le principal acteur de l'économie esclavagiste de l'empire colonial français sous Louis XIV.

Entre 1626 et 1848, 4 millions de personnes ont été réduites en esclavage dans les colonies françaises d'Afrique, des Amériques et de l'Océan Indien : 1,5 millions de personnes nées en Afrique et victimes de la traite et 2,5 millions de personnes nées en servitude dans ces colonies.

La France leur rend hommage, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui se sont battus pour l'abolition de l'esclavage. Leurs combats ont permis à la République française de réaliser pleinement la promesse de liberté, d'égalité et de fraternité qu'elle porte depuis toujours.

### LA FONDATION POUR LA MEMOIRE DE L'ESCLAVAGE

La Fondation pour la mémoire de l'esclavage est une fondation reconnue d'utilité publique, privée et autonome, créée en novembre 2019 qui agit pour l'intérêt général et la cohésion nationale. Son action est soutenue par l'État et des partenaires privés qui partagent son projet. Elle agit en collaboration avec la société civile, les territoires, le monde de la recherche, de la culture, des médias et de l'éducation pour transmettre l'histoire de l'esclavage mais aussi parler de ses héritages, par la culture, et pour la citoyenneté.

La FME est présidée par Jean-Marc Ayrault, ancien Premier ministre.

Site Internet [www.memoire-esclavage.org](http://www.memoire-esclavage.org)

Réseaux sociaux



Contact Presse FME : Marie NONAT, Chargée de communication et relations presse

[communication@fondationesclavage.org](mailto:communication@fondationesclavage.org) / 06 04 17 51 89